

# Représentations artistiques murales

Guide pratique

# Table des matières

<b>Représentations artistiques murales</b>	<b>3</b>
<b>Qu'est-ce qu'une représentation artistique murale, au sens réglementaire?</b>	<b>3</b>
<b>Vous souhaitez réaliser une représentation artistique murale sur un bâtiment principal ou un bâtiment accessoire?</b>	<b>3</b>
<b>Quelle est la procédure pour déposer votre demande ?</b>	<b>4</b>
<b>Foire aux questions</b>	<b>5</b>
<b>Annexe 1 Exemple de formulaire et sections obligatoires à remplir</b>	<b>7</b>

# Représentations artistiques murales

## Qu'est-ce qu'une représentation artistique murale, au sens réglementaire?

Représentation picturale en 2 dimensions réalisée avec un souci de la beauté ou avec art qui peut être, de façon non limitative, peinte, apposée ou imprimée sur un mur extérieur d'un bâtiment ou sur une clôture, intégrée à ce mur ou cette clôture ou projetée, par l'entremise d'une projection numérique, sur ce mur ou sur cette clôture (source : Annexe C, code de l'urbanisme).

## Vous souhaitez réaliser une représentation artistique murale sur un bâtiment principal ou un bâtiment accessoire?

D'abord, voici 4 questions à se poser :

### 1. Êtes-vous propriétaire du bâtiment en question?

- Oui, vous êtes propriétaire du bâtiment;
- Non, vous n'êtes pas propriétaire du bâtiment. Vous devrez fournir une procuration vous autorisant d'agir au nom de propriétaire pour cette demande.

### 2. Dans quelle zone est situé votre bâtiment ? Et est-il situé dans un «territoire d'intérêt patrimonial», ou est-il un «bâtiment d'intérêt patrimonial» ?

Pour valider cette information, effectuez une recherche via notre outil [Info-Règlement](#) en indiquant votre adresse ou le numéro du lot.

Rechercher Voir les détails

Vous y trouverez le numéro de la zone (ex. : T3.3-5409) et vous y verrez également si votre bâtiment est situé dans un «territoire d'intérêt patrimonial» ou un «bâtiment d'intérêt patrimonial».

### 3. Sur quelle façade du bâtiment la représentation artistique murale sera réalisée ?

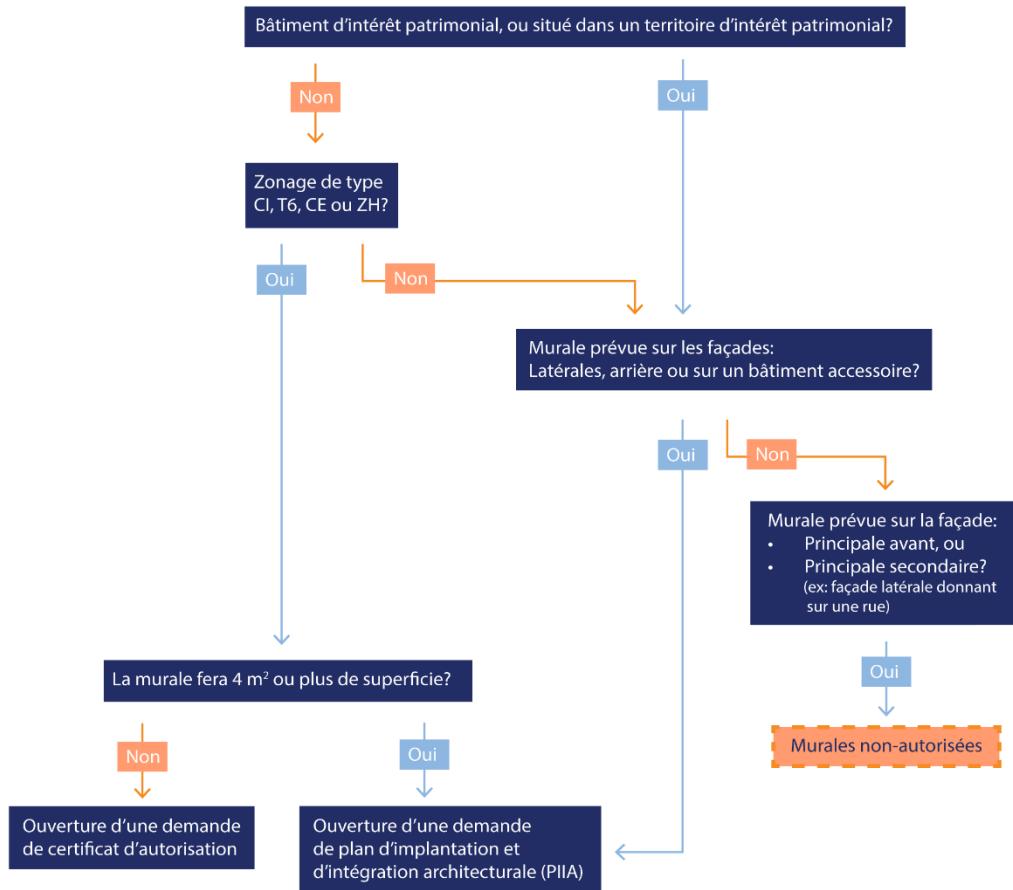
Validez si la murale est située sur :

- Façade principale avant (donnant sur une voie publique);
- Façade principale secondaire (façade donnant sur une voie publique si le terrain est au coin de deux ou plusieurs rues);
- Façade latérale;
- Façade arrière.

#### 4. Quelle est la superficie de la représentation artistique murale prévue?

Validez si la superficie de la murale est :

- Moins de 4 m<sup>2</sup> ;
- 4m<sup>2</sup> ou plus



#### Quelle est la procédure pour déposer votre demande ?

Si vous souhaitez déposer une demande de certificat d'autorisation pour une enseigne (de type **représentation artistique murale**), vous trouverez toute l'information pour préparer et déposer une demande de certificat d'autorisation au portail suivant : [Permis pour une enseigne | Ville de Laval](#).

Si vous souhaitez déposer une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour une **représentation artistique murale**, vous trouverez toute l'information pour préparer et déposer une demande de PIIA au portail suivant : [Plan d'implantation et d'intégration architecturale \(PIIA\) | Ville de Laval](#)

## Foire aux questions

**Nous avons deux murales sur deux murs adjacents. La maquette est prête pour l'un des deux, et l'autre devrait être terminée en fin avril. Est-ce que je peux quand même faire une demande globale pour les deux ?** Oui, mais nous serons dans l'attente de la 2<sup>e</sup> maquette pour la présentation d'une seule demande de PIIA au comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui traitera les deux murales en simultané.

**S'il y a plusieurs murs, faut-il plusieurs permis ? Par exemple, une murale peinte sur deux murs adjacents mais dont l'œuvre provient de deux artistes distincts ?** Non, une même demande de permis peut comprendre l'ensemble des murs d'un même bâtiment.

**Si je souhaite peindre une représentation artistique murale sur un mur latéral ou arrière, est-ce que j'ai aussi besoin de demander un certificat d'autorisation / PIIA ?** Oui, toutes les façades d'un bâtiment sont assujetties à une demande de certificat d'autorisation / PIIA.

**Faut-il que la maquette de la murale soit finale pour déposer la demande de certificat d'autorisation / PIIA ? Et pour présenter la demande de PIIA au CCU ? Et pour obtenir le certificat d'autorisation ?** Pour le dépôt de la demande, une maquette de la murale finale n'est pas requise, mais l'emplacement, les dimensions, la nature et le mode d'éclairage sont requis.

Pour la présentation de la demande de PIIA au CCU, une maquette de la murale finale n'est pas requise, mais la thématique, l'artiste, des exemples d'œuvres de l'artiste et le type de peinture sont requis.

Pour obtenir le permis, une maquette de la murale finale est requise.

**Quels sont les délais pour obtenir le certificat d'autorisation ?** Environ 3 mois

En complément, nous vous suggérons fortement de consulter les articles suivants du [code de l'urbanisme de la Ville de Laval](#) où sont indiquées les principales normes applicables aux représentations artistiques murales.

- **Exigences et restrictions pour la réalisation :** [Article 581, tableau 109, ligne 11](#)
- **Liste des documents à fournir pour une demande de certificat d'autorisation :** [Article 2201](#)
- **Liste des documents à fournir pour une demande PIIA :** [Article 2319](#)

# Annexe

# **Annexe 1**

## **Exemple de formulaire et sections obligatoires à remplir**

# Certificat d'autorisation (CA) / PIIA

## Formulaire de demande

### Service de l'urbanisme

Ce formulaire doit être utilisé pour déposer une demande de certificat d'autorisation, une demande d'approbation d'un PIIA ou une combinaison de ces deux types de demandes.

### INSTRUCTIONS D'ENVOI

1. Enregistrez ce formulaire de demande de permis / PIIA sur votre ordinateur;
2. Remplissez-le et sauvegardez-le à nouveau;
3. Enregistrez tous les autres documents requis séparément;
4. Transmettez votre demande à l'aide du service en ligne [Transmission électronique de demande de permis/certificat](#)

Si vous n'avez pas d'ordinateur, la demande peut également être déposée en personne à nos bureaux ou par la poste à l'adresse suivante :

Service de l'urbanisme  
1333, boulevard Chomedey, bureau 701  
C.P.422, Succursale Saint-Martin  
Laval (Québec) H7V 3Z4

**UNE DEMANDE INCOMPLÈTE SERA REFUSÉE**

### PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Est-ce que vos travaux sont assujettis à une demande d'approbation PIIA?

Pour valider si votre projet est soumis à une demande d'approbation PIIA, consultez la page suivante : [Plan d'implantation et d'intégration architecturale](#)

Oui

Non

Si oui, est-ce votre projet a déjà fait l'objet d'une demande d'approbation PIIA?

Oui

Non

Si oui, veuillez indiquer :

Numéro de PI :

Numéro de résolution du Comité exécutif (CE) (facultatif):

### INFORMATIONS SUR L'IMMEUBLE VISÉ PAR LA DEMANDE

Adresse :

Numéro de lot (cadastre) :



## INFORMATIONS SUR LE BÂTIMENT

\* S'il y a plus d'un usage dans le bâtiment, cochez les cases appropriées

Habitation (unifamiliale)

Mixte

Isolé

Oui

Habitation (multi-logements)

Industriel

Jumelé

Non

nb. de logement : \_\_\_\_\_

Public

Contigu

Logement social ou communautaire

Agricole

Résidence privée pour les aînés (RPA)

Autres

Commerce et services

## INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX

Coût des travaux (\$):

Coupe d'arbre(s) requise :

Oui

Non

Date de début (projetée):

Date de fin (projetée):

Travaux requis suite à une catastrophe (si oui, précisez) :

Oui

Autres descriptions/ précisions :

Inscrire nom et coordonnées de l'artiste:

## IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR EXÉCUTANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Propriétaire/ mandataire

Nom de la compagnie :

Entrepreneur

Numéro d'entreprise (NEQ) :

Gestionnaire de projet

Licence RBQ:

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

## IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR EN BRANCHEMENT (si nécessaire)

Nom de la compagnie :

Licence RBQ :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

## INFORMATIONS SUR LE BRANCHEMENT

Votre lot est-il branché aux conduites principales municipales dans la rue (aqueduc, égout sanitaire, pluvial ou combiné) ?

Si oui, précisez :

Oui      Non

Dans le cadre de vos travaux, prévoyez-vous :

- Construire, rénover, remplacer ou disjoindre un branchement?  
*Branchement: Tuyau installé à partir d'une conduite principale d'égout ou d'aqueduc, dans la rue, qui se raccorde à un bâtiment ou à tout autre point d'utilisation du service municipal.*
- Installer ou modifier un système de drainage?
- Construire, rénover, remplacer un ponceau destiné à une entrée charretière?  
*Ponceau : Tuyau installé dans un fossé sous une allée d'accès.*
- Construire, installer, prolonger, entretenir, rénover ou modifier un système de plomberie?
- Déplacer un équipement municipal (lampadaire, borne-fontaine, etc)?
- Faire des travaux d'excavation dans la rue?
- Autres ?

Oui      Non

Oui      Non

Oui      Non

Oui      Non

Oui      Non

Oui      Non

## IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

M.      Mme

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

## IDENTIFICATION DU REQUÉRANT (SI DIFFÉRENT DU PROPRIÉTAIRE)

Joignez la procuration à la demande.

M.      Mme

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

## TARIFICATION ET DOCUMENTS REQUIS

Le coût ainsi que les documents requis d'une demande d'approbation varient selon le ou les PIIA applicables.

Pour connaître la tarification ainsi que les documents requis, nous vous invitons à consulter la page suivante : [Plan d'implantation et d'intégration architecturale](#).

Pour le coût ainsi que les documents requis d'une demande de permis de construction nouvelle, nous vous invitons à consulter les pages suivantes :

- [Aménagement de terrain](#)
- [Démolition](#)
- [Déplacement de bâtiment](#)
- [Quai et abri de bateaux amovible](#)
- [Enseignes](#)
- [Entrée charretière](#)



## AMÉNAGEMENT DE TERRAIN

- |   |   |
|---|---|
| Aménagement de terrain                        | Déblai, remblai ou décontamination du sol |
| Préparation du terrain (excavation seulement) | Espace d'entreposage extérieur            |
| Écran acoustique ou bande tampon              | Autre :                                   |

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Précisions :

## DÉMOLITION (BÂTIMENT D'UNE EMPRISE AU SOL DE 18 MÈTRES CARRÉS ET PLUS)

- |                                    |                      |
|------------------------------------|----------------------|
| Bâtiment principal                 | Démolition complète  |
| Bâtiment / construction accessoire | Démolition partielle |

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Bâtiment visé par le règlement concernant la démolition d'immeuble d'intérêt patrimonial L-12507) ? :

Oui

Non

Veuillez indiquer ci-dessous le ou les numéros applicables en lien avec votre demande.

Permis de construction nouvelle (PN):

Permis de construction - amélioration (PA) :

Autres:

## DÉPLACEMENT DE BÂTIMENT

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| Bâtiment principal                 | Sur le même terrain   |
| Bâtiment / construction accessoire | Vers un autre terrain |

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour un déplacement vers un autre terrain, veuillez préciser le nouvel emplacement :  
(numéro de lot (cadastre) et / ou adresse)

Raison du déplacement ? :

Autres précisions :  
( s'il y a lieu)

## QUAI ET ABRI À BATEAUX AMOVIBLE (20 MÈTRES CARRÉS ET MOINS)

Type de structure	Dimensions (m)	Matériaux *
Quai flottant	Largeur:	
Quai sur pilotis	Profondeur:	
Quai sur pieux	Hauteur :	
Quai sur roues	Superficie:	$m^2$
Abri à bateaux amovible		

\* À noter que le béton est un matériau prohibé

Autres précisions :  
(s'il y a lieu)

### Déclaration

J'atteste à ce que l'installation du quai et / ou de l'abri à bateaux respecte les normes prévues en vertu du Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles (chapitre Q-2, r.0.1) ainsi qu'au Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (chapitre Q-2, r.17.1).

### ENSEIGNE

Nouvelle(s) enseigne(s)	Oui	Non
Remplacement d'enseigne(s) existante(s)	Oui	Non
Représentation artistique murale	Oui	Non

### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Nombre d'enseignes :
- Superficie totale :  $m^2$
- Occupant du bâtiment ou du local : Propriétaire Locataire

Est-ce que des modifications au local sont requises?  
(mur, accès aux issues)

Si oui, le dépôt d'une demande de [Construction amélioration](#) est requis.

Oui Non

Prévoyez-vous la modification de l'usage du local?

Si oui, le dépôt d'une demande de [Certificat d'occupation](#) est requis.

Oui Non

Autres précisions :  
(s'il y a lieu)

## ENTRÉE CHARRETIÈRE

### Type de structure à modifier

Trottoir  
Bordure de rue en béton

Trottoir et bordure de rue béton  
Pavage de la rue (ni trottoir, ni bordure)

### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Est-ce que l'élargissement de l'entrée charretière implique d'autres travaux sur votre terrain?

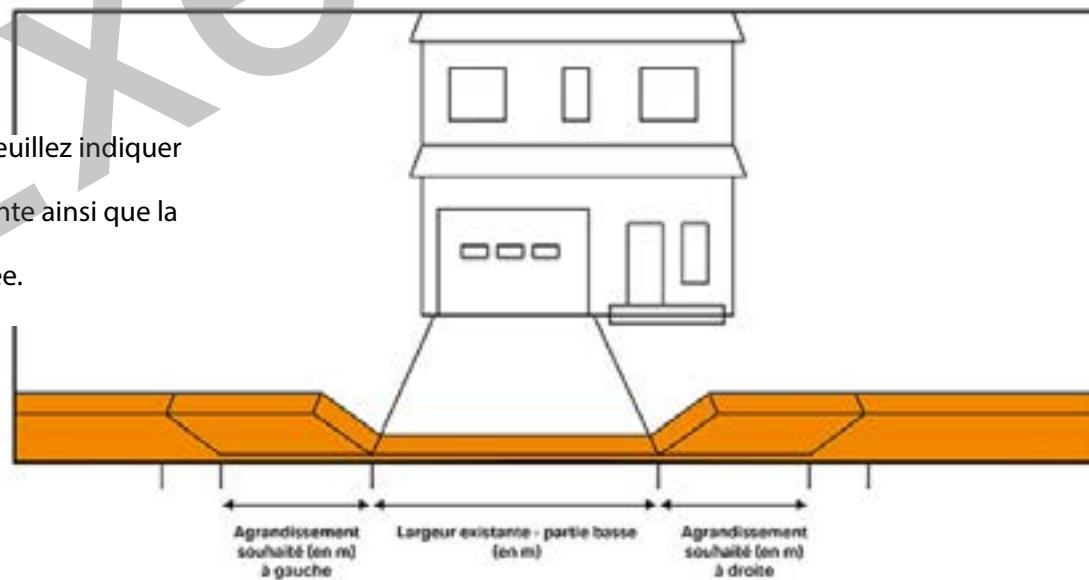
Oui      Non

Si oui, veuillez spécifier ci-dessous:

Muret / mur de soutènement  
Allée piétonnière  
Gazonnement

Aménagement paysager  
Autre :

Sur le croquis, veuillez indiquer la largeur existante ainsi que la largeur souhaitée.



### ÉTAPES SUIVANT LA DEMANDE DE PIIA

1. Suite à l'analyse du projet, et dans le cas où la demande ne serait plus assujettie à un PIIA :

J'autorise un représentant du Service de l'urbanisme à procéder à l'ouverture d'une demande de certificat d'autorisation en remplacement de ma demande initiale d'approbation d'un PIIA.

2. Suite à l'acceptation du dossier PIIA par le Comité exécutif :

J'autorise un représentant du Service de l'urbanisme à procéder à l'ouverture d'une demande de certificat d'autorisation, si le dossier est jugé complet (documents exigés).

Je n'autorise pas un représentant du Service de l'urbanisme à procéder à l'ouverture d'une demande de certificat d'autorisation, car je déposerai moi-même cette demande dans un délai maximal de deux (2) ans suivant la date de la résolution du comité exécutif.

Notez que le responsable de votre demande d'approbation PIIA vous contactera avant l'ouverture de la demande de permis de construction amélioration afin de confirmer votre choix.

**SIGNATURE**

Nom complet :

AAAA

MM

JJ

Apposer votre signature en inscrivant votre nom complet suivi de la date, dans les cases ci-dessus. Une signature manuscrite n'est pas nécessaire.